



Phase 1 : Synthèse des données existantes. Classification C1. C2 et C3

Dossier n° A57866

Le 12 avril 2010

M. TROCHU (ANTEA) / G. CHALANSONNET (GINGER) / D. DOUAY (CALLIGEE)







Sommaire

1.	INTRODUCTION: CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ETUDE	4
2.	METHODOLOGIE POUR LES EAUX SOUTERRAINES	6
	2.1. RAPPELS SUR LA METHODOLOGIE DU BRGM POUR LES EAUX SOUTERRAINES	
	2.1.2. Délimitation du BAC	9
	2.1.3. Cartographie de la vulnérabilité	. 11
	2.2. Donnees necessaires 2.3. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LE CLASSEMENT C1, C2 et C3 2.3.1. Etablissement par captages de fiches de synthèse des données disponibles à la définit du niveau de classement C1, C2 et C3	. 15 ition . 15
	2.3.2. Grille d'évaluation du niveau C1, C2 et C3	. 16
	2.3.3. Investigations proposées en fonction de la typologie de l'aquifère et du classement C1,	
3.	METHODOLOGIE POUR LES EAUX SUPERFICIELLES	. 22
	3.1. DELIMITATION DU BAC	. 23
	3.2.2. Détermination de la vulnérabilité intrinsèque de la ressource	. 24
	3.2.3. Détermination de la vulnérabilité intrinsèque du captage	. 26
	3.2.4. Poids des paramètres	. 27
	3.3. Donnees necessaires	. 30
	3.4.2. Investigations proposées en fonction du classement C1, C2	. 30
4.	COLLECTE DES DONNEES ET ENQUETE DE TERRAIN	. 31
5.	4.1. Organismes consultes	. 32 . 34 . 34
	5.1. PREAMBULE: CONTENU DES ANNEXES	. 39

Liste des tableaux

l'ableau 1 : tableau d'aide à la définition de la typologie de l'aquifère8
Tableau 2 : modèle de tableau de synthèse des données disponibles par captage d'eau souterraine14
Tableau 3 : Modèle de fiche de synthèse pour le classement des captages en milieu continu17
Tableau 4 : Modèle de fiche de synthèse pour le classement des captages en milieu discontinu fissuré
Tableau 5 : Modèle de fiche de synthèse pour le classement des captages en milieu discontinu karstique
Tableau 6 : Paramètres utilisés
Tableau 7 : Poids totaux des paramètres27
Tableau 8 : Modèle de tableau de synthèse des données disponibles par captage d'eau superficielle29
Tableau 9 : Modèle de fiche de synthèse des données disponibles par captage d'eaux souterraines37
Tableau 10 : Modèle de fiche de synthèse des données disponibles par captage d'eaux superficielles
Tableau 11 : Tableau de synthèse de la typologie des 7 captages complémentaires d'eaux souterraines et superficielles
Tableau 12 : Tableau de synthèse de la classification C1, C2, C3 des 7 captages40

1. INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ETUDE

La directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau fixe des objectifs à atteindre en 2015 pour une reconquête de la qualité de la ressource en eau potable.

En droit français, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a renforcé les dispositifs de la gestion de la ressource en créant des zones de protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages (AAC) pour lutter contre les pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un classement des captages prioritaires pour la mise en place d'actions a été réalisé sur l'ensemble du territoire français.

Sur le bassin Adour-Garonne, les services de l'Etat ont sélectionné 43 captages jugés prioritaires en raison de la présence de nitrates et/ou de pesticides en 2008. L'Agence de l'Eau a donc décidé d'engager les études pour la délimitation des bassins d'alimentation et la caractérisation de la vulnérabilité aux pollutions diffuses de ces 43 captages. Les études sur ces 43 captages ont été réalisées en 2009 et achevées en mars 2010.

Fin 2009, 7 captages complémentaires ont été pris en compte comme captages prioritaires ce qui porte à 50 captages le nombre de captages à étudier. Le traitement de ces 7 nouveaux captages a donc fait l'objet d'un avenant avec un nouveau délai, le traitement des 43 autres captages étant terminé.

Dans ce contexte, le groupement ANTEA-CALLIGEE-GINGER (strategys) a été mandaté pour réaliser la présente étude dont les objectifs sont :

- Collecter et valider l'ensemble des données disponibles en particulier celles utilisées pour les études préalables à l'établissement des périmètres de protection ;
- Déterminer les données complémentaires à acquérir pour délimiter le bassin d'alimentation du captage;
- Définir précisément l'aire d'alimentation des captages prioritaires ;
- Cartographier leur vulnérabilité intrinsèque vis-à-vis des pollutions diffuses.

Le présent document d'étape de la phase 1 est établi pour définir le classement des captages AEP en trois catégories selon le niveau des connaissances disponibles :

- C1 : captages ne disposant d'aucun élément hydrogéologique ;
- C2 : captages disposant d'une information de base de type de celle utilisée pour la mise en place des périmètres de protection ;
- C3 : captages disposant d'une information complète permettant de délimiter l'aire d'alimentation et de cartographier la vulnérabilité.

Pour les ressources en eaux souterraines, les données disponibles doivent permettre en préalable de définir le type d'aquifère et de le classer selon les trois types : « aquifère continu », « aquifère discontinu fissuré » et « aquifère discontinu karstique ».

En effet, la méthodologie à mettre en œuvre pour la délimitation du BAC et la caractérisation de la vulnérabilité diffère selon les types d'aquifères.

2. METHODOLOGIE POUR LES EAUX SOUTERRAINES

2.1. RAPPELS SUR LA METHODOLOGIE DU BRGM POUR LES EAUX SOUTERRAINES

La délimitation des bassins d'alimentation des captages (BAC), (ou aires d'alimentation des captages (AAC)) et la caractérisation de leur vulnérabilité ont nécessité la définition d'une méthodologie commune à l'échelle nationale afin d'assurer la cohérence et la hiérarchisation des programmes d'actions qui devront être mis en œuvre.

Un guide méthodologique a été établi par le BRGM en septembre 2007 :

« Délimitation des bassins d'alimentation des captages et de leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses » par J.F. Vernoux, A. Wuilleumier, N. Dörfliger.

Rapport BRGM/RP-55874-FR de septembre 2007.

La présente étude s'appuie strictement sur ce guide méthodologique. En conséquence, dans le présent chapitre, nous ne présentons qu'un résumé des principales orientations de la méthodologie proposée.

La méthodologie prévoie 3 étapes :

- Etape 1 : étude hydrogéologique et définition de la typologie de l'aquifère
- Etape 2 : délimitation du BAC (Bassin d'Alimentation des Captages)
- Etape 3 : cartographie de la vulnérabilité

2.1.1. Etude hydrogéologique et définition de la typologie de l'aquifère

L'étude géologique et hydrogéologique servira de base à la délimitation du BAC et à la caractérisation de la vulnérabilité.

Préalablement, les données acquises pour renseigner l'étude géologique et hydrogéologique doivent permettre de définir la typologie de l'aquifère (« aquifère continu », « aquifère discontinu fissuré », « aquifère discontinu karstique ») puisque la méthode à appliquer dépend de ce classement.

La typologie de l'aquifère peut être définie par différents critères de différentes natures tels que par exemple : lithologie, densité de fracturation en milieu fissuré, débits et variabilité des débits, température et conductivité, fluctuation piézométrique, perméabilités, etc....

Le guide méthodologique a rassemblé les principaux critères dans un tableau d'aide à la caractérisation des aquifères. Pour chaque critère listé, le tableau donne trois niveaux de caractérisation selon la typologie.

Ce modèle de tableau sera repris dans la présente étude pour chaque captage, afin d'identifier sur la base des données existantes les critères déterminants, permettant de caractériser la typologie de l'aquifère (voir le modèle en page suivante : *tableau 1*).

NB : dans le cas d'aquifères mixtes (karst alimentant une nappe alluviale par exemple), il sera différencié la portion de BAC correspondant à chaque aquifère ; les méthodes correspondant aux deux types d'aquifères seront combinées.

Tableau 1 : tableau d'aide à la définition de la typologie de l'aquifère

Nom du captage			N° BSS	Commune	Département					
formation roches sédimentaires, socle				imentaires et	roches sédimentaires					
lithologie	altéré calcaire, sables, grès, craie, arène granitique		métamorphiques, socle calcaire, grès, craie, granite, schistes, gneiss		calcaire, dolomie, craie, calcaires marneux					
structure	milieu poreux homogène ou fissuré homogène		milieu hété discontinuit	rogène : présence de és délimitant des blocs ux de fractures	structure karstique ; milieu très hétérogène : réseau de drainage souterrain					
géomorphologie	absence de zones d'infiltration préférentielles		fractures ou d'ouverture importante		préférentielle, d'érosion le long de		préférentielle, d'érosion le long de fractures ou d'ouverture importante		Présences de zones d'infiltration préférentielles : dolines, gouffres, avens, pertes en rivières, bétoires	
taille du bassin versant souterrain	Variable : pouvant atteindre plusieurs dizaines de km²		généraleme quelques k	ent de petite taille : m²	Variable ; pouvant atteindre plusieurs dizaines à centaines de km²					
débit de production	moyen élevé : 30 à 200 m³/h		faible : < 5	m³/h	peut-être très élevé : 1000 m³/h					
fluctuations de débit	faibles		fortes		très fortes, réponse impulsionnelle à un épisode pluvieux					
(source)	stable		variations in	mportantes au cours du	variations importantes au cours du cycle hydrologique					
température	stable		, ,	mportantes au cours du	variations importantes au cours du cycle hydrologique					
conductivité	stable			mportantes au cours du	variations importantes au cours du cycle hydrologique					
hydrochimie turbidité	rare			rès fortes pluies	possible après fortes pluies					
surface piézométrique	relativement plane		souvent co	rrélée à la surface						
variation du niveau piézométrique	fluctuations annuelles faibles à moyennes			annuelles faibles	hétérogène en fonction des vides regroupés ; mise en charge rapide, plusieurs dizaines de mètres					
infiltration	lente			de au niveau des és principales et lente	mixte : très rapide au niveau des pertes ; et diffuse et lente ailleurs					
perméabilité	variable mais généralement < 0.1 m/s		mixte : forte faible ailleu	e au niveau des fractures, rs						
porosité	d'interstices ; comprise entre 5 et 30 %			osité : interstices et oorosité d'interstices très %	double porosité : interstices et drains ; porosité d'interstices très faible : < 5%					
vitesse de transit	globalement faible : < 1m/ jour		importante	; de 1 m/j à 1 m/h	très importante : 10-50 m/h à 100 m/h					
essai de traçage	dispersion du pic sur une longue période		dispersé da	titution élevé et pic peu ans le temps en fonction du onnexion hydraulique	taux de restitution élevé et pic peu dispersé dans le temps					
temps de séjour de l'eau dans l'aquifère	peut-être important sauf dans les alluvions		mélange d' court et lon	eaux à temps de résidence g	court de manière générale, fonction de l'inertie du système (quelques jours à quelques mois)					
	Û			$\hat{\mathbb{T}}$	Û					
	continu		d	iscontinu fissuré	discontinu karstique					
Commenta	aires en cas d'aquifères (de ty	ypologies	différentes						

Le présent rapport donne au chapitre 5.2 :

 un tableau de synthèse fournissant la typologie retenue pour chacun des 5 captages complémentaires d'eaux souterraines et les 2 ou 3 principaux critères justifiant de cette classification.

2.1.2. Délimitation du BAC

Cette étape consiste à :

- Délimiter la portion de nappe alimentant le captage : « délimitation de la PNAC »
- Identifier la zone en surface susceptible d'influer sur la qualité de l'eau du captage (extension ou réduction de la projection en surface de la PNAC, selon par exemple l'existence d'apport, ou inversement d'export, de ressources en bordure).

2.1.2.1. Délimitation en milieu continu

La PNAC et le BAC peuvent être définis selon diverses méthodes telles que :

- Définition du bassin versant hydrogéologique pour des sources non sollicitées,
- Délimitation par approche analytique (afin de déterminer la zone d'appel ; limitée à l'amont par la crête piézométrique)
- Délimitation par modélisation mathématique maillée simple ou complexe

Dans le cadre du présent rapport destiné à évaluer le niveau C1, C2 et C3 sur la base des données disponibles, il est proposé un tableau synthétique d'aide à la décision pour caractériser le niveau de connaissance de la délimitation du BAC. Voir le modèle cidessous :

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère	Appréciation du niveau de
		connaissance
Délimitation de la PNAC	Cartes piézométriques	<mark>1, 2 ou 3</mark> *
	Paramètres hydrodynamiques (Q, T, i, S)	
	Volumes prélevés sur le bassin + données climato (P, ETP)]
Délimitation du BAC	Extensions + (réinjection, relations nappe-rivière,)	1, 2 ou 3 *
	Exportations – (drainages agricoles, pompages,)	

(*): Les cotations 1, 2 et 3 correspondent respectivement à un niveau jugé : « faible », « moyen », « satisfaisant »

Ce tableau est la première partie d'une fiche synthétique qui sera établie pour chaque captage d'eau souterraine : fiche justifiant de la classification du captage concerné en C1, C2 ou C3. (Voir le modèle et la méthodologie proposés pour cette fiche au chapitre 2.3). (La deuxième partie de cette fiche permettra d'évaluer selon la même logique le niveau de connaissance disponible concernant la vulnérabilité).

2.1.2.2. Délimitation en milieu discontinu fissuré

La PNAC et le BAC peuvent être définis selon diverses méthodes telles que :

- Analyses géologiques et structurales
- Traçages

Dans le cadre du présent rapport destiné à évaluer le niveau C1, C2 et C3 sur la base des données disponibles, il est proposé un tableau synthétique d'aide à la décision pour

caractériser le niveau de connaissance de la délimitation du BAC. Voir le modèle cidessous :

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère	Appréciation du niveau de connaissance
Délimitation de la PNAC	Etudes géologiques et structurales	<mark>1, 2 ou 3</mark>
	Volumes prélevés sur le bassin + climato (P, ETP)	
	Traçages	
Délimitation du BAC	Extensions + (réinjection, apports rivières)	1, 2 ou 3
	Exportations – (drainages agricoles, pompages permanents.)	

(*): Les cotations 1, 2 et 3 correspondent respectivement à un niveau jugé : « faible », « moyen », « satisfaisant »

Ce tableau est la première partie d'une fiche synthétique qui sera établie pour chaque captage d'eau souterraine : fiche justifiant de la classification du captage concerné en C1, C2 ou C3. (Voir le modèle et la méthodologie proposés pour cette fiche au chapitre 2.3). (La deuxième partie de cette fiche permettra d'évaluer selon la même logique le niveau de connaissance disponible concernant la vulnérabilité).

2.1.2.3. Délimitation en milieu discontinu karstique

La PNAC et le BAC peuvent être définis selon diverses méthodes :

- Analyses géologiques et structurales
- Traçages
- Analyses géomorphologiques des phénomènes karstiques.

Dans le cadre du présent rapport destiné à évaluer le niveau C1, C2 et C3 sur la base des données disponibles, il est proposé un tableau synthétique d'aide à la décision pour caractériser le niveau de connaissance de la délimitation du BAC. Voir le modèle cidessous :

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère	Appréciation du niveau de connaissance
Délimitation de la PNAC	Etudes géologiques et structurales	<mark>1, 2 ou 3</mark>
	Volumes prélevés sur le bassin + climato (P, ETP)	
	Données de caractérisation du système karstique (jaugeages sur les cours d'eau susceptibles d'être affectés par des pertes, analyse des débits selon la méthode des débits classés)	
	Traçages (traçage simple ou multi traçages)	
	Géomorphologie	
Délimitation du BAC	Extensions + (BV topo des pertes)	1, 2 ou 3
	Exportations - (drainages agricoles, pompages permanents.)	

(*): Les cotations 1, 2 et 3 correspondent respectivement à un niveau jugé : « faible », « moyen », « satisfaisant »

Ce tableau est la première partie d'une fiche synthétique qui sera établie pour chaque captage d'eau souterraine : fiche justifiant de la classification du captage concerné en C1, C2 ou C3. (Voir le modèle et la méthodologie proposés pour cette fiche au *chapitre* 2.3). (La deuxième partie de cette fiche permettra d'évaluer selon la même logique le niveau de connaissance disponible concernant la vulnérabilité).

2.1.3. Cartographie de la vulnérabilité

La méthode proposée par le guide méthodologique dépend également de la typologie de l'aquifère selon les 3 catégories : « aquifère continu », « aquifère discontinu karstique » et « aquifère discontinu fissuré ».

2.1.3.1. Cartographie de la vulnérabilité en milieu continu

La méthodologie proposée est adaptée de la méthode DRASTIC. (Nous ne rappelons pas les détails de cette méthode, ni la signification des différents coefficients, puisque la méthodologie utilisée pour la présente étude respectera strictement celle proposée par le guide méthodologique du BRGM).

Dans le cadre du présent rapport destiné à évaluer le niveau C1, C2 et C3 sur la base des données disponibles, il est proposé un tableau synthétique d'aide à la décision pour caractériser le niveau de connaissance de la vulnérabilité. Voir le modèle ci-dessous :

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère		Appréciation du niveau de connaissance	
S = sol (épaisseur, texture, pierrosité)	Cartes agropédologiques générales à échelle adaptée		1, 2 ou 3	
(Caractérisation de la couverture : sol et formations superficielles)	Existence de sondages pédologiques à l'échelle du bassin			
P	Pluviométrie : chroniques pluviométriques /données		1, 2 ou 3	
(Pluies efficace)	ponctuelles			
	Données ETP/données ponctuelles			
I	Grille IDPR (MNT - BD CARTHAGE) à échelle adaptée		1, 2 ou 3	
(Infiltration efficace)	Existence de bilans hydriques			
	Zones préférentielles d'infiltration (fossé, ouvrages d'infiltration.)			
H = épaisseur de la ZNS	MNT		1, 2 ou 3	
(en hautes eaux)	Cartes piézométriques (si possible en HE)			
,	Chroniques piézométriques et battement de la nappe			
K = perméabilité	Essais de pompage		1, 2 ou 3	
•	Evaluation en fonction de la lithologie			
	Mesures en laboratoire			
Vulnérabilité = 0.1 P + 0.25 S + 0.3 I + 0.2 H + 0.15 K (adapté de la méthode DRASTIC)				

^{(*):} Les cotations 1, 2 et 3 correspondent respectivement à un niveau jugé : « faible », « moyen », « satisfaisant »

Ce tableau est la deuxième partie de la fiche synthétique citée au chapitre précédent ; fiche qui sera établie pour chaque captage d'eau souterraine pour justifier de sa classification en C1, C2 ou C3. (Voir le modèle et la méthodologie proposés pour cette fiche au chapitre 2.3).

2.1.3.2. Cartographie de la vulnérabilité en milieu discontinu fissuré

La méthodologie proposée est adaptée de la méthode DISCO.

Dans le cadre du présent rapport destiné à évaluer le niveau C1, C2 et C3 sur la base des données disponibles, il est proposé un tableau synthétique d'aide à la décision pour caractériser le niveau de connaissance de la vulnérabilité. Voir le modèle ci-dessous :

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère		Appréciation du niveau de connaissance		
S = sol (épaisseur, texture, pierrosité)	Données sur l'épaisseur des sols (cartographie/données ponctuelles)		1, 2 ou 3		
(Caractérisation de la couverture : sol de la					
	Données sur la pierrosité (sondages, courbes granulométriques)				
(infiltration efficace)	Grille IDPR (MNT - BD CARTHAGE) à échelle adaptée Existence de bilans hydriques Prise en compte de collecteurs d'eaux superficielles hors BAC		1, 2 ou 3		
D = discontinuité (Caractérisation du transfert entre la zone d'infiltration et le captage)	Données de traçage Cartographie géomorphologique Cartographies de fracturation (photogéologie, cartographies géophysiques) Analyses structurales d'affleurements		1, 2 ou 3		
Vulnérabilité = 0.5 D + 0.3 I + 0.2 S (adapté de la méthode DISCO)					

^{(*):} Les cotations 1, 2 et 3 correspondent respectivement à un niveau jugé : « faible », « moyen », « satisfaisant »

Ce tableau est la deuxième partie de la fiche synthétique citée au chapitre précédent ; fiche qui sera établie pour chaque captage d'eau souterraine pour justifier de sa classification en C1, C2 ou C3. (Voir le modèle et la méthodologie proposés pour cette fiche au chapitre 2.3).

2.1.3.3. Cartographie de la vulnérabilité en milieu discontinu karstique

La méthodologie proposée est adaptée de la méthode RISK modifiée.

Dans le cadre du présent rapport destiné à évaluer le niveau C1, C2 et C3 sur la base des données disponibles, il est proposé un tableau synthétique d'aide à la décision pour caractériser le niveau de connaissance de la vulnérabilité. Voir le modèle ci-dessous :

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère		Appréciation du niveau de connaissance		
S = sol (épaisseur, texture,	Données sur l'épaisseur des sols (cartographie/données		1, 2 ou 3		
pierrosité) (Caractérisation de la couverture : sol et formations superficielles)	ponctuelles) Données sur la texture des sols (cartes agropédologiques à échelle adaptée/ existence de sondages pédologiques, valeurs de perméabilité)				
	Données sur la pierrosité (sondages, courbes granulométriques)				
I = infiltration Caractérisation des zones	Caractérisation des zones Cartographie des phénomènes exokarstique (dolines, avens,				
d'infiltration	vallées sèches) Identification de pertes et caractérisation				
R = roche	Lithologie		1, 2 ou 3		
(Caractérisation de la roche du point de vue de son potentiel transmissif)	Indices de fracturation ; cartographie des réseaux de fracturation				
K = karstification Caractérisation du degré de karstification : (d'unaire non	Degré de connaissance des indices de karstification/ degré de développement des réseaux de collecteurs (données spéléo)		1, 2 ou 3		
fonctionnel à binaire fonctionnel)	onctionnel à binaire fonctionnel) Données obtenues à partir de traçages (degré de restitution, vitesses de traçages, temps de séjour)				
E = épikarst Données sur l'épaisseur de l'épikarst selon observations			1, 2 ou 3		
Vulnérabilité = 0.3 R + 0.5 I + 0.1 P(S,E) + 0.1 K (adapté de la méthode RISK modifié)					

^{(*):} Les cotations 1, 2 et 3 correspondent respectivement à un niveau jugé : « faible », « moyen », « satisfaisant »

Ce tableau est la deuxième partie de la fiche synthétique citée au chapitre précédent ; fiche qui sera établie pour chaque captage d'eau souterraine pour justifier de sa classification en C1, C2 ou C3. (Voir le modèle et la méthodologie proposés pour cette fiche au chapitre 2.3).

2.2. DONNEES NECESSAIRES

Le présent chapitre liste les principales données à acquérir pour :

- Définir la typologie de l'aquifère dont dépend la méthode à mettre en œuvre
- Délimiter les bassins d'alimentation des captages
- Caractériser leur vulnérabilité.

Outre la délimitation du BAC, elles doivent permettre de renseigner les formules de pondération retenues pour chacune des trois typologies :

- Méthode adaptée de DRASTIC pour les aquifères continus
- Méthode adaptée de RISK modifié pour les aquifères karstiques
- Méthode adaptée de DISCO pour les aquifères fissurés.

Ces données concernent :

- Le contexte géologique
- Les caractéristiques du captage
- Le contexte hydrogéologique
- La qualité de l'eau
- La vulnérabilité intrinsèque.

Ces données seront synthétisées dans des tableaux basés sur le modèle (*tableau 2*) présenté en page suivante :

Tableau 2 : modèle de tableau de synthèse des données disponibles par captage d'eau souterraine

Nom du c	captage N° BSS Commune	
	Nature des données disponibles	Sources des données
Caractérisation	Identité du captage : nom, indice BDSS, gestionnaire, propriétaire	collectivité
du champ	Localisation (département, commune, coordonnées Lambert)	Collectivité, DDEA
captant	Situation administrative (PPC, autorisation/déclaration/code environnement, Santé publique)	DDASS
	Coupe(s) géologique(s)	BRGM
	Coupe(s) technique(s) (type d'ouvrage, profondeur, diamètre, équipement, NS)	Visite, fermier
	Diagnostic de l'état des ouvrages (diagraphies, diagnostic caméra, autres)	Collectivité, fermier.
	Courbe caractéristique des ouvrages (essais par paliers)	Collectivité, fermier.
	Conditions de pompage (débit moyen journalier, débit moyen annuel, cycles de pompage.)	Collectivité, fermier.
	Existence et caractéristiques d'autres ouvrages proches (autre puits abandonné, piézomètres,)	Visite, collectivité
Données climato	Stations météo; localisation	MéteoFrance
Donnees chinato	Contexte climatologique	MéteoFrance
	Précipitations moyennes mensuelles, annuelles	MéteoFrance
	Evapotranspiration	MéteoFrance
	Bilan hydrologique	MéteoFrance
Données		
	Caractérisation physique des cours d'eau (distance au captage, position/aquifère, caractérisation de	IGN, MNT, BD
hydrographiques	l'état des berges)	CARTHAGE
	Caractérisation hydrologique des cours d'eau (chroniques de débits, débits moyens, débit d'étiage,	DIREN, DDEA
	débits de pointe)	DDOM "
	Données sur les échanges potentiels nappe-eaux superficielles (relations nappe/rivière, plans	BRGM, divers
	d'eau, lacs de gravières)	0.000.
	Risque d'inondation (fréquences, hauteurs d'immersion)	DIREN, DDEA
Contexte	Données géologiques générales (stratigraphie, lithologie,).	BRGM
géologique	Coupes géologiques interprétatives	BRGM
	Données structurales (photo-interprétation, études structurales)	BRGM, divers
	Cartographie des éléments karstiques (dolines, pertes,) et épikarst	Visite, BRGM, autre
Aquifère(s) capté	Code masse d'eau. Caractérisation des aquifères (typologie, profondeur, puissance, affleurements, couverture)	AEAG, BRGM
	Identification des zones d'affleurement de l'aquifère. Nappe libre/captive	Visite, BRGM, divers
	Caractérisation de la couverture et de la zone non saturée (cartes agropédologiques et données de	INRA, visite
	perméabilité), nature et épaisseur de la zone non saturée,	iiviva, visite
D:/ // :	Cartes piézométriques (HE, BE): gradients hydrauliques, direction des écoulements, limites	BRGM, divers
Piézométrie	d'alimentation	
	Chroniques de suivis piézométriques	BRGM, divers
	Données sur les limites d'alimentation	BRGM, divers
	Pour les sources ; chroniques de débits	DIREN, BRGM.
Caractéristiques hydrodynamiques	Type de perméabilité, isotropie des formations géologiques	BRGM, divers
	Essais de pompages et paramètres hydrodynamiques de l'aquifère (transmissivité, porosité efficace, coefficient d'emmagasinement), drainance, diffusité des berges	Collectivité, BRGM, DDASS
	Données cinétiques en milieu continu (isochrones calculés, traçages salins) Traçages en milieu fissuré ou karstique	Collectivité, BRGM, DDASS
	Données sur la délimitation de la zone d'appel des forages (ou l'aire d'alimentation pour les	Collectivité, BRGM,
	sources)	DDASS
Alimentation de	Conditions naturelles de recharges : pluies efficaces, part d'alimentation depuis les cours d'eau,	Collectivité, BRGM,
l'aquifère	drainance pour aquifères multicouches	DDASS
	Zones préférentielles naturelles de recharges (affleurements, réseaux en milieux fissurés, pertes en milieux karstiques	Visite, BRGM, spéléo
	Identification des modifications anthropiques des conditions de recharge (canaux, irrigation, bassins d'infiltration, exutoires de drainages agricoles)	IGN, CA, syndicats
	Biseau salé (présence, stabilité)	BRGM
Qualité de l'eau	Historique des analyses réalisées dans le cadre de l'exploitation (paramètres contrôlés, fréquence des mesures).	Collectivité, DDASS
	Données sur le suivi qualitatif de l'aquifère (fluctuations saisonnières en relation avec le battement	AEAG, BRGM, CA
	hautes eaux / basses eaux, évolutions constatées sur le long terme pluriannuel,).	. L. I.O., DI IOWI, OA
	Pour les sources : suivi du débit, de la conductivité et de la température en période de crue	DDASS
	Historique de pollutions accidentelles éventuelles (nature de la pollution, origine,)	DDASS
	Cartes hydrochimiques	AEAG
Vulnérabilité de	Cartes frydrochimiques Cartes de vulnérabilité intrinsèques existantes	divers
vuille abilite de	Cartes de vulliciabilite intrinseques existantes	RGA, Corine Land
la ressource	Cartographie de l'occupation des sols	Cover/IFEN
	Grilles IDPR	BRGM
	Pentes ; MNT	BD ALTI IGN
	Cartographie de la RU	INRA, CA
	Bilans hydriques	, 0,,
	y	

2.3. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LE CLASSEMENT C1, C2 ET C3

2.3.1. Etablissement par captages de fiches de synthèse des données disponibles à la définition du niveau de classement C1, C2 et C3

Après avoir défini pour chaque captage la typologie des aquifères concernés, il a été proposé aux chapitres précédents de déterminer en fonction des données disponibles une cotation du niveau de connaissance de :

- La délimitation du BAC
- La cartographie de la vulnérabilité.

Cette cotation 1, 2 ou 3 correspondant respectivement à des niveaux de connaissances jugés « faible », « moyen » et satisfaisant » aura été déterminée grâce à des tableaux multicritères dépendant de la typologie de l'aquifère concerné.

Finalement pour chaque captage, il est établi une fiche de synthèse reprenant en première partie l'évaluation du niveau de connaissance de la délimitation du BAC et en deuxième partie, l'évaluation du niveau de connaissance de la cartographie de la vulnérabilité.

Trois types de fiches ont été définies, une par type d'aquifère : « aquifère continu », « aquifère discontinu fissuré » et « aquifère discontinu karstique ». (Voir les modèles de ces 3 fiches en pages suivantes).

Toutes ces fiches comprennent :

- Une troisième partie proposant une classification C1, C2 ou C3 en fonction des différents niveaux de connaissance du BAC et de la vulnérabilité ;
- Une quatrième partie présentant des commentaires de synthèse avec des propositions d'investigations complémentaires éventuelles.

2.3.2. Grille d'évaluation du niveau C1, C2 et C3

Pour la définition du classement C1, C2 et C3 à partir des cotations 1, 2 et 3 des niveaux de connaissance des BAC et de la vulnérabilité, il est proposé la grille d'évaluation suivante :

	1 BAC	2 BAC	3 BAC
1 VUL	C1	C2	C2
2 VUL	C2	C2	C2
3 VUL	C2	C2	C3

- Les cotations 1 BAC, 2 BAC, 3 BAC correspondent respectivement à des niveaux de connaissance jugés respectivement faible, moyen et satisfaisant de la délimitation du BAC
- Les cotations 1 VUL, 2 VUL, 3 VUL correspondent respectivement à des niveaux de connaissance jugés respectivement faible, moyen et satisfaisant de la délimitation de la vulnérabilité

Cette cotation est théorique est peut-être modifiée en surclassant ou déclassant un captage en fonction de notre vision d'expert à partir de l'analyse des données pour atteindre les objectifs de l'étude.

Le classement en C1, C2, C3 est fonction des investigations complémentaires à conduire pour affiner d'une part les limites du BAC et la définition de la vulnérabilité. Le classement C1 est celui pour lesquels les investigations sont importantes et concernent à la fois le BAC et la vulnérabilité. Ce classement intervient aussi lorsqu'un paramètre important soit pour la vulnérabilité et/ou le BAC est absent dont le poids est lourd (ex : piézométrie – milieu poreux, pompage d'essai – milieu poreux, fracturation – milieu fissuré, fracturation et zone d'infiltration

Tableau 3 : Modèle de fiche de synthèse pour le classement des captages en milieu continu

Nom du captage	N° BSS	Commune	Département
----------------	--------	---------	-------------

1. Tableau d'aide à la décision pour l'évaluation du niveau de connaissance du BAC et de la PNAC

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère	Appréciation du niveau de
		connaissance
Délimitation de la PNAC	Cartes piézométriques	<mark>1, 2 ou 3</mark> *
	Paramètres hydrodynamiques (Q, T, i, S)]
	Volumes prélevés sur le bassin + données climato (P, ETP)]
Délimitation du BAC	Extensions + (réinjection, relations nappe-rivière,)	1, 2 ou 3 *
	Exportations – (drainages agricoles, pompages,)	

2. Tableau d'aide à la décision pour l'évaluation du niveau de connaissance de la vulnérabilité

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère		Appréciation du niveau de connaissance	
S = sol (épaisseur, texture,	Cartes agropédologiques générales à échelle adaptée		1, 2 ou 3	
pierrosité) (Caractérisation de la couverture : sol et formations superficielles)	Existence de sondages pédologiques à l'échelle du bassin			
P	Pluviométrie : chroniques pluviométriques /données		1, 2 ou 3	
(Pluies efficace)	ponctuelles Données ETP/données ponctuelles			
(Infiltration efficace)	Grille IDPR (MNT - BD CARTHAGE) à échelle adaptée Existence de bilans hydriques Zones préférentielles d'infiltration (fossé, ouvrages d'infiltration.)		1, 2 ou 3	
H = épaisseur de la ZNS	MNT		1, 2 ou 3	
(en hautes eaux)	Cartes piézométriques (si possible en HE) Chroniques piézométriques et battement de la nappe	\parallel		
K = perméabilité	Essais de pompage Evaluation en fonction de la lithologie Mesures en laboratoire		1, 2 ou 3	
Vulnérabilité = 0.1 P + 0.25 S + 0.3 I + 0.2 H + 0.15 K (adapté de la méthode DRASTIC)				

3. Synthèse : appréciation du niveau C1, C2, C3

Evaluation globale du niveau de connaissance de PNAC et BAC	<mark>1, 2 ou 3</mark>
Evaluation globale du niveau de connaissance de la vulnérabilité	1, 2 ou 3
Classification du captage	C1, C2 ou C3

4. Commentaires et études complémentaires éventuelles proposées

Tableau 4 : Modèle de fiche de synthèse pour le classement des captages en milieu discontinu fissuré

1. Tableau d'aide à la décision pour l'évaluation du niveau de connaissance du BAC et de la PNAC

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère	Appréciation du niveau de connaissance
Délimitation de la PNAC	Etudes géologiques et structurales	1, 2 ou 3
	Volumes prélevés sur le bassin + climato (P, ETP)	
	Traçages	
Délimitation du BAC	Extensions + (réinjection, apports rivières)	1, 2 ou 3
	Exportations – (drainages agricoles, pompages permanents.)	

2. Tableau d'aide à la décision pour l'évaluation du niveau de connaissance de la vulnérabilité

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère		Appréciation du niveau de connaissance	
S = sol (épaisseur, texture, pierrosité)	Données sur l'épaisseur des sols (cartographie/données ponctuelles)		1, 2 ou 3	
(Caractérisation de la couverture : sol et formations superficielles)	'			
	Données sur la pierrosité (sondages, courbes granulométriques)			
(infiltration efficace)	Grille IDPR (MNT - BD CARTHAGE) à échelle adaptée Existence de bilans hydriques Prise en compte de collecteurs d'eaux superficielles hors BAC		1, 2 ou 3	
D = discontinuité (Caractérisation du transfert entre la zone d'infiltration et le captage)	Données de traçage Cartographie géomorphologique Cartographies de fracturation (photogéologie, cartographies géophysiques) Analyses structurales d'affleurements		1, 2 ou 3	
Vulnérabilité = 0.5 D + 0.3 I + 0.2 S (adapté de la méthode DISCO)				

3. Synthèse : appréciation du niveau C1, C2, C3

Evaluation globale du niveau de connaissance de PNAC et BAC	<mark>1, 2 ou 3</mark>
Evaluation globale du niveau de connaissance de la vulnérabilité	1, 2 ou 3
Classification du captage	C1, C2 ou C3

4. Commentaires et études complémentaires éventuelles proposées

Tableau 5 : Modèle de fiche de synthèse pour le classement des captages en milieu discontinu karstique

Nom du captage	N° BSS	Commune	Département
----------------	--------	---------	-------------

1. Tableau d'aide à la décision pour l'évaluation du niveau de connaissance du BAC et de la PNAC

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère	Appréciation du niveau de connaissance
Délimitation de la PNAC	Etudes géologiques et structurales	1, 2 ou 3
	Volumes prélevés sur le bassin + climato (P, ETP)	
	Données de caractérisation du système karstique (jaugeages sur les cours d'eau susceptibles d'être affectés par des pertes, analyse des débits selon la méthode des débits classés)	
	Traçages (traçage simple ou multi traçages)	
	Géomorphologie	
Délimitation du BAC	Extensions + (BV topo des pertes)	1, 2 ou 3
	Exportations - (drainages agricoles, pompages permanents.)	

2. Tableau d'aide à la décision pour l'évaluation du niveau de connaissance de la vulnérabilité

Critère d'évaluation	Rappels des principales données disponibles renseignant le critère		Appréciation du niveau de connaissance	
S = sol (épaisseur, texture,	, , ,		1, 2 ou 3	
pierrosité) (Caractérisation de la couverture : sol	ponctuelles) Données sur la texture des sols (cartes agropédologiques à			
et formations superficielles)	échelle adaptée/ existence de sondages pédologiques,	ш		
_ ' '	valeurs de perméabilité)			
	Données sur la pierrosité (sondages, courbes			
	granulométriques)			
I = infiltration	Pentes (MNT)		1, 2 ou 3	
Caractérisation des zones	3 3			
d'infiltration	vallées sèches)			
	Identification de pertes et caractérisation	<u> </u>	4.0	
R = roche	Lithologie	Ш	1, 2 ou 3	
(Caractérisation de la roche du point	, ,			
de vue de son potentiel transmissif)	fracturation	<u>H</u>	4.0	
K = karstification	Degré de connaissance des indices de karstification/ degré		1, 2 ou 3	
Caractérisation du degré de				
karstification: (d'unaire non	-r /			
fonctionnel à binaire fonctionnel)	Données obtenues à partir de traçages (degré de restitution,			
	vitesses de traçages, temps de séjour)	_	4.0	
E = épikarst	Données sur l'épaisseur de l'épikarst selon observations	Ш	1, 2 ou 3	
Vulnérabilité = 0.3 R + 0.5 I + 0.1 P(S,E) + 0.1 K (adapté de la méthode RISK modifié)				

3. Synthèse : appréciation du niveau C1, C2, C3

Evaluation globale du niveau de connaissance de PNAC et BAC	1, 2 ou 3
Evaluation globale du niveau de connaissance de la vulnérabilité	1, 2 ou 3
Classification du captage	C1, C2 ou C3

	<u> </u>	4 /4 1	1/ / 1	, , , ,,	,
л	Commontaire	AT ATLIMAC	complémentaires	AVANTIIAIIAE	nranaeaae
┱.	Commentance	et etuues	Complementalies	CVCIILUCIICS	いしいいつうしこう

Cette approche par grille d'évaluation reste un simple outil d'aide à la décision d'autant plus que chaque captage peut être un cas particulier. En conséquence, certaines classifications pourront ne pas satisfaire totalement à cette grille de première évaluation. Dans tous les cas, la classification sera argumentée de manière circonstanciée par un mémoire technique résumé. Cet argumentaire permettra de justifier les investigations complémentaires proposées.

2.3.3. Investigations proposées en fonction de la typologie de l'aquifère et du classement C1, C2

2.3.3.1. Investigations pouvant être proposées en milieu continu en fonction du classement

	Principaux critères pouvant justifier du classement	Investigations pouvant être proposées (*)			
C1	- Méconnaissance des paramètres hydrodynamiques	- 1 pompage d'essai par champs captant			
	(K, T, S, i) et absence d'éléments permettant de les	- Inventaire de puits et mesures des niveaux pour			
	calculer ou de les évaluer	l'établissement d'1 carte piézométrique			
	- Absence de piézométrie et/ou de suivi piézométrique	- Reconnaissances pédologiques par tarières à main			
	- Cartographie pédologique incomplète ou à une	(pour compléments de la carte pédologique)			
	échelle peu adaptée	- Acquisition données météorologiques			
C2	- Données piézométriques insuffisantes	- Inventaire de puits et mesures des niveaux pour			
	- Cartographie pédologique incomplète ou à une				
	échelle peu adaptée	- Reconnaissances pédologiques par tarières à main			
		(pour compléments de la carte pédologique)			
		- Acquisition données météorologiques			
C3	Données existantes suffisantes	Ō			

2.3.3.2. Investigations pouvant être proposées en milieu discontinu fissuré en fonction du classement

	Principaux critères pouvant justifier du classement	Investigations pouvant être proposées (*)				
C1	- Méconnaissance des paramètres hydrodynamiques	- 1 pompage d'essai par champs captant (pour				
	(K, T, S, i) et absence d'éléments permettant de les	captage par forage)				
	calculer ou de les évaluer	- Inventaire puits et mesures niveaux pour				
	- Absence de piézométrie et/ou de suivi piézométrique	l'établissement d'1 carte piézométrique				
	- Absence d'analyse structurale	- Analyse structurale par photo-interprétation				
	- Cartographie pédologique incomplète ou à une					
	échelle peu adaptée	(pour compléments de la carte pédologique)				
		- Acquisition données météorologiques				
C2	- Données piézométriques insuffisantes	- Inventaire de puits et mesures des niveaux pour				
	- Cartographie pédologique incomplète ou à une					
	échelle peu adaptée	- Reconnaissances pédologiques par tarières à main				
	- Données structurales insuffisantes	(pour compléments de la carte pédologique)				
		- Analyse structurale par photo-interprétation				
		- Acquisition données météorologiques				
C3	Données existantes suffisantes	0				

2.3.3.3. Investigations pouvant être proposées en milieu discontinu karstique en fonction du classement

	Principaux critères pouvant justifier du classement	Investigations pouvant être proposées (*)
C1	 Absence de données caractérisant le système karstique (unaire, binaire, cinétique) Méconnaissance des caractéristiques hydrodynamiques et absence d'éléments permettant de les calculer ou de les évaluer Absence de piézométrie et/ou de suivi piézométrique Cartographie pédologique incomplète ou à une échelle peu adaptée 	 1 traçage ou multi-traçage 1 pompage d'essai par champs captant (sauf pour les sources) Inventaire de puits et mesures des niveaux pour établissement d'1 carte piézométrique (pour captage par forage)
C2	 Données caractérisant le système karstique (unaire, binaire, cinétique) insuffisantes Données piézométriques insuffisantes Cartographie pédologique incomplète ou à une échelle peu adaptée 	- 1 traçage simple éventuel - Inventaire de puits et mesures des niveaux pour compléter les données piézométriques existantes
C3	Données existantes suffisantes	0

(*): NB: Dans tous les cas, les investigations complémentaires proposées se limiteront aux éléments proposés dans ces tableaux.

En résumé, pour chaque captage d'eau souterraine, les outils présentés aux chapitres précédents permettront de :

- définir la typologie de l'aquifère concerné,
- classer le captage selon la classification C1, C2 et C3
- proposer et justifier des investigations complémentaires.

Les investigations complémentaires proposées seront argumentées dans la 4^{ième} partie de la fiche de synthèse et de classement, établie pour chaque captage, selon les modèles des tableaux 3, 4 ou 5.

3. METHODOLOGIE POUR LES EAUX SUPERFICIELLES

3.1. DELIMITATION DU BAC

Pour les captages d'eaux superficielles, le Bassin d'Alimentation du Captage (BAC) correspond généralement au bassin versant topographique du cours d'eau au droit du captage. Le BAC peut cependant être différent du BV dans des contextes hydrogéologiques particuliers (lorsque le réseau hydrographique est alimenté par une nappe qui s'étend au delà des limites de crêtes).

Le BAC sera ainsi déterminé par superposition du bassin versant topographique et du bassin versant hydrogéologique.

3.2. CARTOGRAPHIE DE LA VULNERABILITE

3.2.1. Principe de la méthodologie

De la même manière que pour la détermination de la vulnérabilité de captage pour les eaux souterraines, le principe retenu est le calcul de la vulnérabilité comme la somme pondérée de plusieurs paramètres classifiés (source rapport du BRGM RP-55874-FR).

Chacun de ces paramètres est classé en 5 classes allant de 0 (vulnérabilité très faible) à 4 (vulnérabilité très élevée).

Les critères retenus dans la méthodologie sont :

- « D » l'accessibilité du milieu aquatique : distance hydraulique de chaque point au cours d'eau le plus proche de son bassin topographique,
- « K » le fonctionnement hydrologique du sol et du sous-sol. Ce paramètre sera fonction de l'indice de battance du sol « IB », de l'indice de persistance du réseau « IDPR », et de l'occupation du sol « Os »,
- « P ». la physiographie du bassin versant. Ce paramètre sera fonction de l'intensité des pentes « Pi » et des courbures des pentes « Pc »,
- « R » l'érosivité de la pluie, facteur influençant l'érosion hydrique.

Ces paramètres permettent de dresser la carte de vulnérabilité de la ressource auquel est associé le paramètre « Dc », correspondant à la distance hydraulique du captage, pour dresser la carte de vulnérabilité du captage.

Pour les captages concernés par des AAC d'une importante superficie (> 100 km²), le paramètre « Dc » est remplacé par « S », correspondant à la superficie de l'AAC drainée en fonction de la distance hydraulique du captage. Il est exprimé en pourcentage de la superficie totale du BAC.

Dans cette méthode, il a été considéré que la pollution potentielle apportée par les eaux souterraines est considérée comme négligeable par rapport à celle véhiculée par les eaux de ruissellement.

3.2.2. Détermination de la vulnérabilité intrinsèque de la ressource

3.2.2.1. Critère en relation avec l'accessibilité du milieu aquatique « D »

La contamination des eaux de surface par les polluants est dépendante de la distance entre les sources de pollution et le milieu récepteur (ORHON, 1993). Plus la source de pollution est éloignée du milieu récepteur, plus elle aura de chance d'être dégradée, adsorbée ou absorbée. Ainsi, les zones proches des cours d'eau sont plus vulnérables que les zones éloignées.

3.2.2.2. Critères en relation avec le fonctionnement hydrique du sol et le sous-sol « K »

Ces critères caractérisent la partition entre les eaux d'infiltration et les eaux de ruissellement. La perméabilité du sol et du substratum joue un rôle sur la part des eaux précipitées qui participe au ruissellement mais également sur les temps de transit jusqu'au réseau hydrographique. Ainsi, plus le sol est imperméable, plus le ruissellement et le lessivage seront importants, avec des temps de transit courts. Plus un sol est perméable, plus la part alimentant le réseau superficiel est faible (si infiltration dans une nappe qui n'est pas drainée par le réseau superficiel) et plus les vitesses de transit sont faibles. Le sol joue alors un rôle de tampon, augmentant les phénomènes de dilution.

L'indice de développement et de persistance des réseaux « IDPR »

Le paramètre de perméabilité engendré par la géologie est mis en évidence par **l'IDPR** (indice de développement et persistance des réseaux), développé par le BRGM. L'IDPR compare et présente les différences entre un réseau théorique établi selon l'hypothèse d'un milieu parfaitement homogène (indice de développement ID), au réseau naturel mis en place sous le contrôle d'un contexte géologique hétérogène (de persistance des réseaux PR). Il résulte, pour tout point de l'espace étudié, du rapport entre la distance au plus proche cours d'eau réel et la distance au plus proche cours d'eau calculé (à partir du réseau de thalweg théorique). Par conséquent, l'IDPR permet de rendre compte de façon indirecte de la capacité intrinsèque des formations géologiques présentes en surface ou sub-surface à laisser infiltrer ou ruisseler les eaux de pluie (MARDHEL et al., 2005).

L'indice de battance « IB »

Le paramètre de perméabilité engendré par la pédologie est mis en évidence par **l'indice de battance « IB »**. La battance correspond à la destruction de la structure des sols limoneux pauvres en humus, sous l'effet de la pluie, puis formation lorsque le sol sèche, d'une croûte s'opposant notamment à l'infiltration de l'eau.

$$IB = (1.5LF + 0.75LG)/(A + 5MO)$$

Avec : LF : limons fins, LG : Limons grossiers, A : argiles, MO : Matières Organiques

L'IB est déterminé à la fois sur la base de la synthèse nationale des analyses de terre réalisées par l'INRA, sur la base de cartes pédologiques (INRA, Chambres d'Agricultures) et de cartes géologiques (BRGM), sur la réalisation de prélèvements et d'analyses d'IB.

Occupation du sol « Os »

L'occupation du sol joue un rôle prépondérant dans le ruissellement des eaux, dans la retenue des matières en suspensions ainsi que dans l'absorption des polluants. Ainsi, une terre boisée aura tendance à retenir les eaux et les polluants et à augmenter l'infiltration, une terre nue ou imperméabilisée aura tendance à faire augmenter le ruissellement et l'érosion. Le paramètre « Os » est déterminé sur la base de la banque de données cartographiques CORINE LAND COVER 2006, précisée pour les petits bassins versants par la banque de données BD ORTHO (photos aériennes) ainsi que par des visualisations des zones. Sur les petits bassins versants, les linéaires de haies peuvent également être comptabilisés.

Détermination du paramètre K

Le paramètre K est obtenu par association des paramètres IDPR, IB et Os en appliquant les pondérations suivantes :

$$K = 0.4 IDPR + 0.2 IB + 0.4 Os$$

3.2.2.3. Facteur en relation avec la physiographie du bassin-versant « P »

Les facteurs pris en compte dans le ruissellement sont l'intensité des pentes « Pi » et la forme (courbure) des pentes « Pc ».

L'intensité des pentes « Pi »

L'intensité des pentes « Pi » joue un rôle sur la vitesse des écoulements superficiels. Une forte pente favorise les écoulements de surface et l'érosion alors qu'une pente plus douce favorise l'infiltration et la sédimentation (LAVOIE et NOLIN, 1997).

La courbure des pentes « Pc »

La courbure des pentes « Pc » joue également un rôle dans les mouvements et concentrations des flux d'eau (DEPRATERE, 1989). La courbure verticale représente la concavité et la convexité de la pente dans le sens de la plus grande pente. Une pente à courbure convexe (courbure négative) est caractéristique d'une accélération du flux alors qu'une décélération s'observe dans une pente à courbure concave (courbure positive). La courbure horizontale donne les caractéristiques de convergence ou divergence des flux dans la direction parallèle aux lignes de niveaux. Une courbure horizontale convexe (courbure négative) est caractéristique d'une dispersion du flux tandis qu'une courbure horizontale concave (courbure positive) concentre le flux.

Détermination du paramètre pente « P »

En conclusion le critère en relation avec la pente « P » est fonction de l'intensité de la pente « Ip » et de la courbure de la pente « Cp »

$$P = 0.8 Pi + 0.2 Pc$$

3.2.2.4. Facteur avec l'intensité des précipitations : l'érosivité des pluies « R »

Les précipitations ne jouent pas le même rôle sur l'entraînement des particules polluantes suivant l'intensité des précipitations, la durée et l'époque. Ainsi, par exemple, même dans un secteur de pluviométrie annuelle faible, un orage d'été, après une période d'épandage d'azote ou de produits phytosanitaires, entraînera un lessivage des sols et une pollution du milieu aquatique alors qu'une pluie continue sur une longue période engendrera une dilution des substances polluantes. Ainsi, plus que le volume précipité, le facteur important est l'érosivité des pluies, influençant l'érosion hydrique, qui a pour conséquence l'entraînement des molécules polluantes jusque dans les cours d'eau. Renard et Freimund (1994) proposent une formule simplifiée intégrant uniquement la hauteur de pluie annuelle moyenne.

 $R = 0.04830 P^{1.610}$

Avec : R : paramètre d'érosivité

P: précipitation annuelle (mm)

3.2.2.5. Carte de vulnérabilité de la ressource aquatique « Vr »

Une carte de vulnérabilité intrinsèque du milieu aquatique peut être dressée à partir des critères « D », « K », « P » et « R » :

Vr = 0.3 D + 0.4 K + 0.2 P + 0.1 R

3.2.3. Détermination de la vulnérabilité intrinsèque du captage

3.2.3.1. Facteur en relation avec la distance du captage « Dc »

Dans cette méthodologie, il a été admis par simplification que plus la source de pollution est éloignée du point de captage, plus la pollution a de chance d'être diluée par des apports d'eau non polluée, dégradée, adsorbée... et par conséquent, plus la concentration de ce polluant a de chance de diminuer.

Un critère de distance hydraulique du captage « Dc » a ainsi été introduit pour définir la vulnérabilité du captage par rapport à la vulnérabilité du milieu aquatique en prenant en compte ces phénomènes de dégradation, dilution... Il est important de noter que ces distances ne sont qu'arbitraires car elles varient suivant les paramètres d'autoépuration et les types de polluant.

3.2.3.2. Facteur en relation avec la superficie de l'AAC « S »

La vulnérabilité du captage en eau superficielle dépend à la fois de la vulnérabilité intrinsèque de la ressource définie précédemment par l'indice « Vr » ainsi que des phénomènes de dilution et de dégradation qui se produisent lors du cheminement dans le réseau hydrographique jusqu'au point de captage. Les phénomènes de dégradation sont très complexes et varient fortement suivant les molécules et les conditions environnementales. Ils sont par conséquent très difficiles à quantifier. Il est proposé de raisonner en terme de dilution en introduisant un paramètre « S » qui correspond à la superficie drainée en fonction de la distance hydraulique depuis le captage. Il est exprimé en pourcentage de la superficie totale du BAC.

3.2.3.3. Carte de vulnérabilité du captage « Vc »

La carte de vulnérabilité du captage « Vc », prend en compte la vulnérabilité de la ressource « Vr » et la distance hydraulique du captage « Dc »

$$Vc = 0.7 Vr + 0.3 Dc$$

3.2.3.4. Carte de vulnérabilité du captage « Vc (S)»

La carte de vulnérabilité du captage « Vc (S) », prend en compte la vulnérabilité de la ressource « Vr » et la superficie du BAC « S »

$$Vc(S) = 0.5 Vr + 0.5 S$$

3.2.4. Poids des paramètres

Ainsi, 12 paramètres entrent dans la vulnérabilité des captages d'eau superficielle :

- 8 paramètres primaires : D, IDPR, IB, Os, Pi, Pc, R, Dc ou S
- 4 paramètres secondaires et tertiaires issus de la combinaison de ces paramètres primaires : K, P, Vr et Vc ou Vc (S).

Les poids totaux des paramètres dans l'évaluation de la vulnérabilité de la ressource et du captage sont présentés dans le **tableau 6**.

Рс Classes D **IDPR** ΙB Os Ρi R D S CH CV > 1,8 Imperméat 0-5 km 0-10% 50-100 Concave/ Linéaire/ 4000 -Vignes, terrains 3 1200-1600 1,6 - 1,8 7-10° 5-10 km 10-25% 5000 Linéaire Convexe Convexe/ Convexe/ 100-200 3000 -2 800-1200 3-7° 10-20 km 25-50% 1,4 - 1,6 Terrain cultivé Linéaire/ Linéaire/ 4000 m Concave Concave 200-500 2000 -20-100 Prairies. Linéaire/ Convexe/ 400-800 1 1,2 - 1,4 1,5-3° 50-75% Linéaire 3000 bocage Concave km > 500 m 0-400 < 2000 >100 km 0 < 1,2 **Bois** <1.5° Concave Convexe 75-100%

Tableau 6 : Paramètres utilisés

Tableau 7 : Poids totaux des paramètres

	Paramètre	Vr	Vc	Vc (S)
D	Distance au réseau	30%	21%	15%
IDPR	Perméabilité géologique	16%	11,20%	8%
IB	Perméabilité du sol	8%	5,60%	4%
Os	Occupation du sol	16%	11,20%	8%
Pi	Intensité des pentes	16%	11,20%	8%
Pc	Courbure des pentes	4%	2,80%	2%
R	Erosivité des pluies	10%	7%	5%
Dc	Distance au captage	-	30%	-
S	Distance au captage (% de l'AAC)	-	-	50%
Total		100%	100%	100%

3.3. DONNEES NECESSAIRES

Le présent chapitre liste les principales données à acquérir pour :

- Délimiter les bassins d'alimentation des captages
- Caractériser leur vulnérabilité.

Ces données concernent :

- Les caractéristiques du captage
- Les contextes géologique, hydrogéologique et pédologique
- Le contexte hydrographique
- La qualité de l'eau
- La vulnérabilité intrinsèque.

Ces données seront synthétisées dans des tableaux basés sur le modèle présenté en page suivante :

Tableau 8 : Modèle de tableau de synthèse des données disponibles par captage d'eau superficielle

té prélèvement annuel, journalier, min, max, moyenne administrative (PPC, autorisation/déclaration Code de l'environnement, Sa on (département, commune, coordonnées L2m) SS s masses d'eau au concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) Ins géologiques Ins lithologiques, stratigraphiques, tectoniques Ins lithologique Inappes-rivières Inappes-ri	Collectivité Collectivité Collectivité DDASS DDASS, DDEA BRGM AEAG MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA INRA BRGM BRGM BRGM INRA INRA INRA INRA INRA INRA INRA INRA
prélèvement annuel, journalier, min, max, moyenne administrative (PPC, autorisation/déclaration Code de l'environnement, Sa on (département, commune, coordonnées L2m) is is is masses d'eau iau concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) ins géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques obile pédologique battance inappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles inspiration rologique u cours d'eau ie BV (nom, linéaire, BV) tal	Collectivité Inté Publique) DDASS DDASS, DDEA BRGM AEAG MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM BRGM INRA INRA INRA BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM
administrative (PPC, autorisation/déclaration Code de l'environnement, Sa on (département, commune, coordonnées L2m) Sissimasses d'eau au concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) Insigéologiques Insigéologiques, stratigraphiques, tectoniques Insigéologiques, stratigraphiques, tectoniques Insigéologique	Inté Publique) DDASS DDASS, DDEA BRGM AEAG MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM BRGM INRA INRA INRA BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM
on (département, commune, coordonnées L2m) is S is masses d'eau iau concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) ins géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques obile pédologique battance inappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles inspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	DDASS, DDEA BRGM AEAG MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM BRGM INRA INRA INRA INRA BRGM BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France
s masses d'eau au concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) ns géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques ohie pédologique battance inappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	BRGM AEAG MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM GRGM BRGM BRGM BRGM BRGM
masses d'eau fau concerné, superficie BV fon du captage (fonctionnement, schéma) ms géologiques fons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques fons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques fons lithologique fontatione fonta	AEAG MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM BRGM INRA INRA INRA BRGM BRGM BRGM ING BRGM BRGM BRGM BRGM ING BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRGM BRG
rau concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) ras géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques ohie pédologique battance onappes-rivières	MNT, SANDRE Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France Météo France Météo France
rau concerné, superficie BV on du captage (fonctionnement, schéma) ras géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques ohie pédologique battance onappes-rivières	Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France Météo France
on du captage (fonctionnement, schéma) as géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques ohie pédologique battance anappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles anspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	Visite, DDEA, collectivité BRGM BRGM INRA INRA BRGM BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France Météo France
ns géologiques ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques ohie pédologique battance nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	collectivité BRGM BRGM INRA INRA INRA BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques chie pédologique battance nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	BRGM INRA INRA BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
ons lithologiques, stratigraphiques, tectoniques chie pédologique battance nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	BRGM INRA INRA BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
chie pédologique battance nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	INRA BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
battance nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	INRA BRGM BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
nappes-rivières météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	BRGM Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
météo, localisation climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV)	Météo France Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
climatologique ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV)	Météo France Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
ions moyennes mensuelles, annuelles nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	Météo France Météo France IGN MNT (IGN)
nspiration rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV)	Météo France IGN MNT (IGN)
rologique u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	IGN MNT (IGN)
u cours d'eau e BV (nom, linéaire, BV) tal	MNT (IGN)
e BV (nom, linéaire, BV) tal	MNT (IGN)
(nom, linéaire, BV) tal	
tal	LIGIN
	BD CARTHAGE
e drainage (km/km²)	BD CARTHAGE
gie des linéaires (profils en long)	MNT (IGN)
gie du BV (carte des densités de pente et courbure des pentes)	MNT (IGN)
on des cours d'eau (lit mineur, berges, vallée)	Visite de site
dromorphes	DIDEN
ondables	DIREN
SIDPR	BRGM
trie (débits, vitesses de transit, comparaison bilan hydrologique et hydromé es…)	de traçages
piscicole	ONEMA
énérale, répartition spatiale	AEAG
AEP présents dans le BV (localisation, type, collectivité, qualité)	DDASS
e analytique par captage	DDASS
spatiale et temporelle sur le BV	AEAG, DDASS
phie de l'occupation du sol (zones agricoles, forêts, zones urbanisées)	Banque de données
	Corine Land Cover
	(Agence Européenne
	pour l'Environnement)
marquables (ZNIEFF, ZICCO, Natura 2000, Parcs régionaux, nationaux	
ainées, haies	Visite de site
	MNT, BD CARTHAGE (IGN)
de hattance (nerméabilité du sol)	base de la synthèse
de battance (permeabilité du soi)	nationale des analyses
	de terre (INRA)
ice de Développement et de Persistance du Réseau (perméabilité du subs	Banque de données
	Corine Land Cover
	(Agence Européenne
	I Wigorioc Europecinic
cients de ruissellement	pour l'Environnement)
)	de des cours d'eau de battance (perméabilité du sol) lice de Développement et de Persistance du Réseau (perméabilité du subscients de ruissellement

3.4. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LE CLASSEMENT C1, C2 ET C3

3.4.1. Détermination du classement C1, C2, C3

Contrairement à la méthodologie concernant les captages en eau souterraine, il a été supposé que l'ensemble des données nécessaires aux définitions de l'AAC et la vulnérabilité intrinsèque du captage sont disponibles dans les différentes bases de données (MNT, BD CARTHAGE, IDPR, CORRINE LAND COVER, IB). Seule une différence de taille de bassin versant jouant sur la précision de la résolution des données différenciera le classement.

Ainsi, il a été considéré que pour les grands bassins (10 000 km² pour la Charente et 750 km² pour la Gimone), la détermination des AAC et des cartes de vulnérabilité se feront exclusivement à partir des banques de données précédemment citées. Il est proposé donc de classer ces trois captages en C3.

Pour les captages concernés par de petits bassins versants (inférieurs à 100 km²), il est proposé de mener des investigations complémentaires afin de préciser les connaissances du milieu hydraulique superficiel et du rôle épuratoire des eaux de surface et du sol. Ces données seront ensuite intégrées dans la méthodologie de détermination de la carte de vulnérabilité sous la forme des critères supplémentaires définis au paragraphe 3.2.1. Il est proposé de classer ces captages en C2.

Aucun captage d'eau superficielle ne sera a priori classé en C1.

3.4.2. Investigations proposées en fonction du classement C1, C2

Pour les 3 captages classés en C2, afin de préciser la vulnérabilité du captage, les investigations complémentaires sont proposées :

- reconnaissance des parcelles bénéficiant d'un drainage agricole,
- reconnaissance des modifications des trajets hydrauliques par les aménagements anthropiques (fossés, routes, réseau d'eau pluviale...)
- détermination de la présence ou l'absence de zone boisée et de l'importance de la densité du réseau de haies.
- l'importance de zones humides ou hydromorphes,
- l'importance et la qualité de la ripisylve.

Ces critères seront ensuite intégrés dans la méthodologie de cartographie de vulnérabilité.

4. COLLECTE DES DONNEES ET ENQUETE DE TERRAIN

4.1. ORGANISMES CONSULTES

La liste des organismes consultés pour l'étude est fournie dans le tableau suivant :

	Dep	raison sociale	interlocuteurs
	46	Mairie de Parnac	Marc GASTAL
	46	SIAEP Quercy Blanc	Mme JACQUEMAN
	46	Mairie de Douelle	Mme LANNES
	46	AOUARESO	Mr Serges BLADINIERES
	46	DDT 46	Mme VANDEWALLE et M RENAULT
	46	DDT 46	Mr P. HANNOYER
<u> </u>	46	DDT 46	Mr QUENTRIC
O	33	DIREN	Mr GAILLARD
		Chambre départementale d'agriculture des midi-	
	46	pyrénées	Mme LACOMBE
	46	DDASS	M. FRANCOIS et M. BOUCHILLOUX
	46	Conseil Général	Mr Delporte
	46	SYMAGE	Jean LAUNAY
	65	CG65 - service environnement	Mme HAURET CLOS
		CG65 - Responsable du pôle Aménagement	M DHONIOOLIDT
S	65	Foncier	Mme BUGNICOURT
HAUTES -PYRENEES	65	CG65 - Projet Rocade	M. SIUTAT / M. DUCLOS
Z	65	DDASS 65	Mme CASTEROT
涩	65	Chambre d'agriculture - pole enviro agro	Mme MABRUT
>	65	SIAEP Tarbes Nord	M. LAVIGNE - Mme GUINLE
4	65	Véolia Eau	M.HOURCASTAGNOU / M.CAYRET
ш	65	DDT 65	M.GANDON
5	65	DDT 65	M. LISCH / Mme SOLIVE
A PL	65	Mairie Oursbelille	
エ	65	Institution Adour	M. ROUSSEL
	65	BRGM Toulouse	M. POUX
	15	Mairie de Mourjou	Mr DELCAMP
	15	Mairie de Saint-Constant	Mr FONT ANEL
	15	Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé	Mr PRÉVITALI
	15	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement	Mme CHERPEAU
	15	Chambre d'agriculture du Cantal	Mr MAGNÉ
	15	DDT 15	Mme SOLIGNAC
	15	DDASS 15	Mme LAFAIRE
	15	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac	M. Christian FRANCO (Directeur services techniques)
-	15	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac	Hubert BLANCHARD (Responsable eau assainissement
È	15	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac	M. BONIS (Eau assainissement)
CANTAL	15	Mairie de Lacapelle-Viescamp	M. BERGAUD
Ü	15	SAUR	M. TERRENES
	15	SAUR	M. BRAJOU
	15	Conseil Général 15	Mme Francine POLI
	15	Conseil Général 15, MAGE	M. LALOGE
	15	DDASS	M. MAGNE (absent), Mme LACASSAGNE
	15	DDEA 15	M. POUILLE
	15	EPIDOR	M. MOINOT
	15	CPIE Haute Auvergne	Mme Aline CHERPEAU
	47	Syndicat mixte des eaux de la Lémance	Mr BAZILLOU
10	45	INRA	Mr ARROUAYS
ŭ	45	INRA	Mr RICHARD
AUTRES	31	DRASS	Mme BINOT
A	31	DIREN	Mr VIDAL
	- 24	DIREN	Mr BLUHM
	31 33	DIREN	Mr GAILLARD

4.2. SITES INTERNET

La liste des sites internet consultés dans le cadre de l'étude est fournie dans le tableau suivant.

		SITE INTERNET	
thème	organisme	Adresse	contenu
	DDASS	http://midi-pyrenees.sante.gouv.fr/	
	Réseau Partenarial des	http://www.eau-poitou-charentes.org/	
qualité des eaux	Données sur l'Eau		
quante des eaux		http://data.eau-adour-	
	ADES	garonne.fr/scripts/hsrun.exe/aeag/MapXtreme/MapXtreme.htx;start=HS_avert_	base de données AEG
		<u>acces</u>	
		https://poitou-	périmètres de protection et arrêté:
réglementation	DRASS	charentes.sante.gouv.fr/accueil/eau_robinet/perimetre/env_protectioncaptages.	de DUP
		<u>html</u>	30 2 0 1
	INIDA	hat a the formal and a filter and a sold	D3-3
	INRA INRA	http://refersols.gissol.fr/georefersols/	Bibilographie
pédologie		http://www.quae.com/collections/?collection_id=313	11.5
	INRA	http://viviane.roazhon.inra.fr/snas/france/basefr/utilifr.htm	synthèse sur les sols
	INRA	http://viviane.roazhon.inra.fr/snas/	
aartaaranhi -	ICN Ed corthogo	http://professionnels.ign.fr/document.do?idDoc=5323714&siteId=5059300	BD carthage
cartographie eau	IGN Bd carthage AEG	http://professionnels.ign.fr/document.do/idDoc=5323/14&siteid=5059300	données générales sur l'eau
portail sur l'eau	SANDRE	http://sandre.eaufrance.fr/geoviewer/index.php	bases de données Sandre
portan sur reau	SANDRE	http://www.ades.eaufrance.fr/ExportData.aspx?Id=10098B0247%2fF	bases de données ADES
piézometrie	ORE	http://www.ades.eadirance.in=xportData.aspx?id=10030D0247.82ii http://www.observatoire-environnement.org/acteur/acteur4.html	Carte et chroniques piézométrique
piezoineule	ORL	http://www.fleuve-charente.net/	données générales sur la Charent
	SIGORE Poitou-		•
	Charentes	http://sigore.observatoire-environnement.org/	SIG sur la Charente
	IGN Bd carthage	http://professionnels.ign.fr/document.do?idDoc=5323714&siteld=5059300	BD carthage
	MNT 25 m	www.ign.fr	grille de pente
	BD Ortho	www.ign.fr	photos aériennes
cartographie	BDRHF V1	http://sandre.eaufrance.fr/rubrique.php3?idrubrique=18	délimitation des aquifères
3	Scan géol (1/50 000)	www.brgm.fr	géologie
	Scan IGN (1/25 000)	www.iqn.fr	carte topographique
	Corine Land Cover 2006	www.ifen.fr	occupation des sols
	BRGM	http://sigesmpy.brgm.fr/	piézométrie, fiches aquifères
eau souterraine	BRGM	http://sigesmpy.brgm.fr/	
	BRGM	http://sigespoc.brgm.fr/	piézométrie, fiches aquifères
publications	BRGM	http://www.brgm.fr/publication.jsp	prozenienie, nenee alganere
BSS	BRGM	http://infoterre.brgm.fr/	
crues	DIREN	http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/niv_spc.php?idspc=15	crues
cours d'eau	DIREN	http://www.hydro.eaufrance.fr/	données sur les cours d'eau
		http://adour-	
	AEAG	http://addoor- garonne.eaufrance.fr/index.php?option=carto&task=ficheCoursEau&Itemid=73	données sur les cours d'eau
	Institution Adour	http://www.institution-adour.fr/	Contacts - Informations générales
	Observatoire de l'eau du		
	bassin de l'Adour	http://bassin-adour.univ-pau.fr/	Base de données bibliographique:
	DIREN env	http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr/basecommunale/	données communales
	DIREN env	http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/basecommunale.php3	données communales
	AGRESTE	http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/	statistiques
agriculture	chambre agriculture	http://www.midipyrenees.chambagri.fr/	pédologie, agronomie,
-3	régional		F91 #8/
	DDAF départemental	http://ddaf.cantal.agriculture.gouv.fr	
météo		http://climatheque.meteo.fr/aide/climatheque/reseauPostes/	
Commune	ASPIC	http://www.aspic.interieur.gouv.fr/Acces_ASPIC/asAcces-002-	données générales
22	5.110	Accueil.php?CodeDepartement=31	Services generales
statistiques	INSEE	http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/canarr.asp?codedep=31&c	codes canton
<u>-</u>		odearr=1	
Occupation du sol	ifen	http://www.ifen.fr/index.php?id=88	Données CORINE LANDCOVER

4.3. ENQUETE DE TERRAIN

La liste des personnes rencontrées lors des visites de captage est fournie dans le tableau suivant.

Comité Pilotage	N®SS	DEP	Maitre d'ouvrage	Commune	Captage	DATE visite	nom des intervenants	remarques
ГОТ	08567XD039/F	46	Mairie de PARNAC	PARNAC	Puits de Pamac	15/03/10	Mme TROCHU (ANTEA), Mr GASTAL (maire), Mr Yves LAFON, Mr Philippe BOMPA, Mr Jean LAFAURIE, Mr Vincent BERNON, Mme Sylvie BERNON	Bassin versant avec de la viticulture, Mairie sensibilisée à la problématique de la protection de la ressource en eau
	?	46	Mairie de DOUELLE	DOUELLE	Puits La Beyne (PC4)	26/03/10	SAUR, Mme JACQUEMAN et M. BOUTARD(SIAEP QUERCY), Mme LANNES, M. LAZARD (mairie Douelle)	captage et périmètre à l'abandon
	08558X0208/HY	46	Syndicat de la Lémance	Mauroux	Source Lenclio	01/04/2010	Mr SUBIAS (CALLIGEE)	Captage d'une des émergences du système karstique des calcaires du Kimméridgien . Une partie du BAC connu.
HAUTES -PYRENEES	10311X0008/F	65	SIAEP TARBES NORD	Oursbelille	Puits d'Oursbelille	29/03/2010	M. CAYRET (VEOLIA), M. BAUNY (ANTEA)	Captage situé dans un environnement principalement agricole / Le toit de l'abri du forage vient d'être refait à neuf ainsi qu'une partie de la clotture matérialisant le périmètre de protection immédiate / Le puits agricole se situe dans ce périmètre à environ 34 m du puits AEP
	08356XD002/C	15	Mairie de Mourjou	Mourjou	PR la Ressegue Amont	17/03/2010	Melle BOYER (CALLIGEE), Mr DELCAMP (Maire), un technicien communal	Captage protégé par un PPC (PPI et PPR) mais pas clôturé, facile d'accès. Bassin versant vallonné essentiellement boisé et occupé par des pâtures de bovins.
CANTAL	08356X0002/C	15	SIE de Saint-Etienne-de- Maurs et Saint-Constant	Mourjou	PR La Ressegue Aval	17/03/2010	Melle BOYER (CALLIGEE), Mr TRUEL (SAUR), Mr FONTANEL (Maire)	Prise d'eau située dans vallée encaissée boisée. Bassin versant vallonné essentiellement occupé par des bois et des pâtures de bovins.
	?	15	CABA depuis début 2010 (précédemment Syndicat des Rives du Lac de Saint- Etienne-Cantalès)	Lacapelle Viescamp	PR Moulin de Jalles	29/03/2010	Claire PERUCH (ANTEA), M. BONIS (CABA), M. TERRENES (SAUR), M. BERGAUD (Adjoint au Maire, Lacapelle-Viescamp)	Selon la BSS, le nº 08112X007/S est celui d'un forage. Il s'agit probablement du puisard d'aspiration de l'ancienne prise d'eau de la Commune de Lacapelle- Viescamp. La prise d'eau de surface actuelle n'est pas répertoriée en BSS.

4.4. SYNTHESE DES PRINCIPALES DONNEES COLLECTEES

Les principales données collectées sont fournies en première page dans les annexes présentant les captages.

5. CLASSEMENT

5.1. PREAMBULE: CONTENU DES ANNEXES

Le présent dossier comporte un document annexe sous forme de classeur avec une annexe pour chacun des 7 captages.

La consultation des services et organismes, les recherches bibliographiques et les visites de terrain ont permis de collecter l'ensemble des données disponibles.

• Pour chaque captage, le dossier annexe du captage considéré comportera un tableau de synthèse rappelant la nature des données existantes.

Il est proposé deux types de tableaux selon que le captage est un captage d'eau souterraine ou un captage d'eau superficielle. (Voir les deux modèles de tableaux présentés en pages suivantes). Ces tableaux renverront le cas échéant à des annexes graphiques telles que :

- Pour les captages d'eau souterraine :
 - « fiche des données géologiques » (extrait de la carte géologique, coupe géologique, log stratigraphique...)
 - « fiche technique du captage » (schéma d'implantation, coupe technique de l'ouvrage, coupe géologique, diagraphies, courbe caractéristique...)
 - « fiche hydrodynamique : essais de pompage et traçages (essai par paliers, essais longue durée, courbes de restitution....)
 - Fiche de la qualité des eaux (historique, chroniques de T, conductivité, turbidité, concentrations en polluants....)
 - Etc.
- Pour les captages d'eau superficielle :
 - « fiche technique du captage » (carte d'implantation, schéma du captage),
 - données hydrographiques (profil en long du cours d'eau...),
 - données hydrologiques (débits de référence...)
 - Fiche de la qualité des eaux (historique, chroniques de T, conductivité, turbidité, concentrations en polluants....)
 - Etc.
- Pour chaque captage d'eau souterraine, le dossier annexe du captage comportera une fiche de synthèse justifiant la typologie retenue pour l'aquifère concerné (fiche établie selon le modèle présenté au chapitre 2.2.1 *tableau 1*).
- Pour chaque captage d'eau souterraine, le dossier annexe du captage considéré comportera également une fiche de synthèse justifiant du classement C1, C2 ou C3 du captage (selon l'un des trois modèles dépendant de la typologie de l'aquifère; voir les modèles au chapitre 2.3, *tableaux 3, 4 et 5*). La dernière partie de cette fiche résumera de manière argumentée la nature des investigations complémentaires proposées et leurs conditions de réalisation.
- Le classement des captages en eau superficielle étant a priori établi, il n'est pas prévu de réaliser de fiche justifiant ce classement.

Tableau 9 : Modèle de fiche de synthèse des données disponibles par captage d'eaux souterraines

		ı captage outerraine	N° BSS Commune D			art	ement	
	u eau s	Nature des données disponibles					Données rés et/ou renvoi	
		•					document a	nnexe
Caractérisa		Identité du captage : nom, indice BDSS, gestionnaire, propriétaire						
du champs captant	5	Localisation (département, commune, co Situation administrative (PPC, autorisation				H		
Captant		Coupe(s) géologique(s)	nnaeciai ationii	code environnement, Sante publique)		Ħ		
		Coupe(s) technique(s) (type d'ouvrage, p	rofondeur, dia	mètre, équipement, NS)		Ħ		
		Diagnostic de l'état des ouvrages (diagra						
		Courbe caractéristique des ouvrages						
		Conditions de pompage (débit moyen jou						
		Existence et caractéristiques d'autres ou	vrages proche	s (autre puits abandonné, piézomètres,)	<u>Ц</u>		
Données c	limato	Stations météo ; localisation				Ш		
		Contexte climatologique Précipitations moyennes mensuelles, and	nuelles		\rightarrow			
		Evapotranspiration	iluelles		-+			
		Bilan hydrologique			-+			
Données		Caractérisation physique des cours d'eau	u (distance au	captage, position/aquifère, caractérisatio	n de			
hydrograpi	hiques	l'état des berges)	•	, , , ,				
		Caractérisation hydrologique des cours débits de pointe)	d'eau (chroniq	ues de débits, débits moyens, débit d'éti	age,			
		Données sur les échanges potentiels d'eau, lacs de gravières)	lans					
		Risque d'inondation (fréquences, hauteu	ırs d'immersion	n)	-+	П		
Contexte		Données géologiques générales (stratigr	aphie. lithologi	e).	-+	Ħ		
géologique	•	Coupes géologiques interprétatives	<u></u>	-,/		Ħ		
		Données structurales (photo-interprétation						
		Cartographie des éléments karstiques (d						
Aquifère(s)) capté	Code masse d'eau. Caractérisation des couverture)	aquifères (typo	ologie, profondeur, puissance, affleureme	nts,			
		Identification des zones d'affleurement de	e l'aquifère. Na	appe libre/captive				
		Caractérisation de la couverture et de la	zone non satu	urée (cartes agropédologiques et donnée	s de			
		perméabilité), nature et épaisseur de la z				ш		
Piézométri	е	Cartes piézométriques (HE, BE): gradients hydrauliques, direction des écoulements, limites d'alimentation						
	·	Chroniques de suivis piézométriques						
		Données sur les limites d'alimentation						
Caractérist	tiques	Pour les sources ; chroniques de débits						
hydrodyna		Type de perméabilité, isotropie des forma						
		Essais de pompages et paramètres efficace, coefficient d'emmagasinement),	, drainance, dif	fusité des berges	site			
		Données cinétiques en milieu continu (iso	ochrones calcu	ılés, traçages salins)				
		Traçages en milieu fissuré ou karstique		form Delay Delay at the control of t				
		Données sur la délimitation de la zon sources)						
Alimentation l'aquifère	on de	Conditions naturelles de recharges : pluies efficaces, part d'alimentation depuis les cours d'eau, drainance pour aquifères multicouches						
		Zones préférentielles naturelles de recha milieux karstiques	•	·				
		Identification des modifications anthropiq d'infiltration, exutoires de drainages agric						
		Biseau salé (présence, stabilité,)	,					
Qualité de	l'eau	Historique des analyses réalisées dans des mesures)	le cadre de l'e	exploitation (paramètres contrôlés, fréque	nce			
		Données sur le suivi qualitatif de l'aquifé hautes eaux / basses eaux, évolutions co			nent			
		Pour les sources : suivi du débit, de la co	nductivité et d	e la température en période de crue				
		Historique de pollutions accidentelles éve	entuelles (natu	re de la pollution, origine,)				
		Cartes hydrochimiques						
Vulnérabili		Cartes de vulnérabilité intrinsèques exist	antes		\longrightarrow	<u> </u>		
la ressourc	ce	Cartographie de l'occupation des sols			\longrightarrow	<u> </u>		
		Grilles IDPR Pentes ; MNT			\longrightarrow			
		Cartographie de la RU			-+	H		
		Bilans hydriques			-+	H		
		=				<u> </u>		

Tableau 10 : Modèle de fiche de synthèse des données disponibles par captage d'eaux superficielles

	Nom du captage d'eau superficielle		N° BSS Commune		Département		
u ea	Nature des données disponibles					Données ré et/ou renvo document a	i à un
Caractéristiques	Nom						
du captage [·]	Collectivité						
, 3	Débit de prélèvement annuel, journalier, min, max,	moyenne			\Box		
	Situation administrative (PPC, autorisation/déclarate		vironnement, Santé	Publique)			
	Localisation (département, commune, coordonnées	s L2m)					
	Indice BSS						
	Code des masses d'eau						
	Cours d'eau concerné, superficie BV						
	Description du captage (fonctionnement, schéma)						
Contexte	Formations géologiques						
géologique	Descriptions lithologiques, stratigraphiques, tectoni	iques					
Contexte	Cartographie pédologique						
pédologique	Indice de battance						
Contexte	Aquifères						
nydrogéologique	Relations nappes-rivières						
Climatologie	Stations météo, localisation				$\perp \!\!\! \perp$		
	Contexte climatologique				$\perp \!\!\! \perp$		
	Précipitations moyennes mensuelles, annuelles				$\perp \!\! \perp \!\! \perp$		
	Evapotranspiration				⊒Ц		
	Bilan hydrologique				ΨШ		
Réseau	Source du cours d'eau				⊒Ш		
nydrographique	Superficie BV				ᆚ		
	Affluents (nom, linéaire, BV)				ᆚ		
	Linaire total				ᆚᆜ		
	Densité de drainage (km/km²)				ᆛᆜ		
	Morphologie des linéaires (profils en long)				44		
	Morphologie du BV (carte des densités de pente et		entes)		<u> </u>		
	Description des cours d'eau (lit mineur, berges, val	lée)			+		
	Zones hydromorphes				ᆛ井		
	Zones inondables				ᆛ井		
	Carte des IDPR	and the state of t	alanca at boods as their		ᆛᆜ		
	Hydrométrie (débits, vitesses de transit, comparais isochrones)	on bilan nydrolog	gique et nyarometrie	, сапе des			
Qualité des eaux	Catégorie piscicole				44		
orutes	Qualité générale, répartition spatiale				ᆛᆜ		
	Captages AEP présents dans le BV (localisation, ty	ype, collectivité, o	qualité)		ᆚ		
	Historique analytique par captage				ᆛᆜ		
	Analyse spatiale et temporelle sur le BV				ᆚᆜ		
Occupation du sol					ᆚᆜ		
	Milieux remarquables (ZNIEFF, ZICCO, Natura 200	00, Parcs régiona	aux, nationaux)		ᆛᆜ		
	Zones drainées, haies				ᆛᆜ		
Cartographie de la vulnérabilité	D distance hydraulique des cours d'eau				48		
	IB Indice de battance (perméabilité du sol)	. , , ,	7 1 1977 1 1 1 7	`	ᆛ		
	IDPR Indice de développement et de persistance d	iu rėseau (permė	eabilité du substratun	n)	ᆛᅛᆖ		
	Cr Coefficients de ruissellement				ᆛᆜ		
	Ip intensité des pentes				ᆚ		
	Cp Courbure des pentes				ᆚ		
	Dc Distance du captage				$\perp \! \! \perp \! \! \perp$		

5.2. CLASSEMENT DES CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINES PAR TYPOLOGIE D'AQUIFERE

Les fiches de synthèse justifiant de la typologie pour chacun des 7 captages en eaux souterraines sont données dans chaque dossier annexe de chaque captage.

Finalement, pour les 7 captages d'eaux souterraines, les typologies des aquifères concernés sont résumées dans le tableau de synthèse page suivante :

Dép	n° BSS	Nom captage	Maître d'ouvrage	Commune	Classement	Rappel des principaux critères justifiant la typologie
46	08567X0039/F	Puits de Parnac	Mairie de PARNAC	PARNAC	C+DF	alluvions du Lot et calcaires du Kimmeridgien - stabilité des paramètres physico-chimiques - bonne productivité - conductivité des eaux des calcaires
46	08568X0002/F	Puits de la Beyne	SIAEP Quercy Blanc	DOUELLE	C	alluvions du Lot - stabilité des paramètres physico-chimiques - bonne productivité - présence de fer et manganèse
46	08558X0208/HY	Source Lenclio	Syndicat de la Lémance	MAUROUX	DK	calcaires du Kimméridgien - formes karstiques - bonne productivté
65	10311X0008/F	Puits d'Oursbelille	SIAEP TARBES NORD	OURSBELILLE	C	alluvions de l'Adour
15	08356X0002/C	PR la Ressegue Amont	commune de Mourjou	MORJOU	ESU	Prise d'eau dans un ruisseau
15	08356X0002/C	PR La Ressegue Aval	SIE de Saint-Etienne-de-Maurs Saint-Constant	MOURJOU	ESU	Prise d'eau dans un ruisseau
15	08112X0007/S	PR Moulin de Jalles	Syndicat des Rives du Lac de Saint-Etienne-Cantalès	LACAPELLE VIESCAMP	ESU	Prise d'eau dans un ruisseau
ESU	Eaux superficielles					

Tableau 11 : Tableau de synthèse de la typologie des 7 captages complémentaires d'eaux souterraines et superficielles

Légende :

C : aquifère continu

DK : aquifère discontinu de type karstique

DF : aquifère discontinu de type fissuré

5.3. CLASSEMENT C1, C2, C3

Le tableau de synthèse du classement et des investigations complémentaires proposées pour les 7 captages est donné en page suivante :

Dép	n° BSS	Nom captage	Maître d'ouvrage	Сонишне	Classement	Investigations complémentaires proposées
46	08567X0039/F	Puits de Parnac	Mairie de PARNAC	PARNAC	C1	pompage d'essai longue durée, inventaire des puits, mesures piézométriques et physico- chimiques, nivellement, géophysique (panneaux), echelle limnimètrique (Lot), sondages pédologiques
46	?	Puits de Beyne (PC4)	SIAEP Quercy Blanc	DOUELLE	C1	pompage d'essai longue durée, inventaire des puits, mesures piézométriques et physico- chimiques, nivellement, sondages pédologiques et mesures géophysiques probables (épaisseur alluvions)
46	08558XD208/HY	Source Lenclio	Syndicat de la Lémance	MAUROUX	C2	traçage, piézomètres (3), inventaire des formes karstiques
65	10311X0008/F	Puits d'Oursbelille	SIAEP TARBES NORD	OURSBELILLE	C2	inventaire des puits non exhaustif et mesures piézométriques, nivellement et sondages pédologiques
15	08356X0002/C	PR 1a Ressegue Amont	commune de Mourjou	MOURJOU	C2	investigation pédologique, cartographie des zone boisée et du réseau de haies, détermination de la qualité de la ripisylve.
15	08356X0002/C	PR La Ressegue Aval	SIE de Saint-Etienne-de- Maurs Saint-Constant	SAINT CONSTANT	C2	investigation pédologique, cartographie des zone boisée et du réseau de haies, détermination de la qualité de la ripisylve.
15	?	PR Moulin de Jalles	Syndicat des Rives du Lac de Saint-Etienne-Cantalès	LACAPELLE VIESCAMP	С3	Pas d'investigation complémentaire
ESU	Eaux superficielles					

Tableau 12 : Tableau de synthèse de la classification C1, C2, C3 des 7 captages